

Simplot Grower Solutions Urea 46-0-0CAN

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
Date d'émission: 2022-03-02 Date de révision: 2025-03-18 Remplace la fiche: 2025-03-18 Version: 3.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Simplot Grower Solutions Urea 46-0-0
Code du produit : M11101

1.2. Autres moyens d'identification

Numéro CE : 200-315-5

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.4. Données relatives au fournisseur

Simplot AB Retail, Inc., DBA Simplot Grower Solutions
Boîte postale 9296
Boise, ID, 83707

1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC 1-800-424-9300

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2B H320 Provoque une irritation des yeux.
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS US

Mention d'avertissement (GHS US) : Attention
Mentions de danger (GHS US) : H320 - Provoque une irritation des yeux
Conseils de prudence (GHS US) : P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical o consulter un médecin.

2.3. Hazards associated with known or reasonably anticipated uses

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Hazards not otherwise classified

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.5. Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles

Simplot Grower Solutions Urea 46-0-0CAN

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

SECTION 3 Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
urea (57-13-6)	n° CAS: 57-13-6	100	Eye Irrit. 2B, H320

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins général	: Check the vital functions. Unconscious: maintain adequate airway and respiration. Respiratory arrest: artificial respiration or oxygen. Cardiac arrest: perform resuscitation. Victim conscious with laboured breathing: half-seated. Victim in shock: on his back with legs slightly raised. Vomiting: prevent asphyxia/aspiration pneumonia. Prevent cooling by covering the victim (no warming up). Keep watching the victim. Give psychological aid. Keep the victim calm, avoid physical strain. Depending on the victim's condition: doctor/hospital. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Remove the victim into fresh air. Respiratory problems: consult a doctor/medical service. Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	: Rinse with water. Soap may be used. Do not apply (chemical) neutralizing agents. Take victim to a doctor if irritation persists. Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rinse with water. Do not apply neutralizing agents. Take victim to an ophthalmologist if irritation persists. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rinse mouth with water. Immediately after ingestion: give lots of water to drink. Do not induce vomiting. Call Poison Information Centre (www.big.be/antigif.html). Consult a doctor/medical service if you feel unwell. Ingestion of large quantities: immediately to hospital. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/effets après inhalation	: AFTER INHALATION OF DUST: Dry/sore throat. Coughing.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières peuvent occasionner une irritation dans les plis de la peau ou par contact en portant un vêtement serré.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Redness of the eye tissue. Provoque une irritation des yeux. Irritation légère des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Nausea. Vomiting. Cramps/uncontrolled muscular contractions.
Symptômes chroniques	: No effects known.

4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Autre avis médical ou traitement	: Traitement symptomatique.
----------------------------------	-----------------------------

Simplot Grower Solutions Urea 46-0-0CAN

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

- Moyens d'extinction appropriés : EXTINGUISHING MEDIA FOR SURROUNDING FIRES: All extinguishing media allowed.
Dioxyde de carbone. Sable. Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.
- Agents d'extinction non appropriés : No unsuitable extinguishing media known. Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

- Danger d'incendie : DIRECT FIRE HAZARD: Non combustible. INDIRECT FIRE HAZARD: Reactions involving a fire hazard: see "Reactivity Hazard".
- Danger d'explosion : INDIRECT EXPLOSION HAZARD: Reactions with explosion hazards: see "Reactivity Hazard".
- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Équipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

- Mesures de précaution contre l'incendie : Exposure to fire/heat: keep upwind. Exposure to fire/heat: consider evacuation. Exposure to fire/heat: have neighbourhood close doors and windows.
- Instructions de lutte contre l'incendie : Cool tanks/drums with water spray/remove them into safety. Dilute toxic gases with water spray. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Protection en cas d'incendie : Heat/fire exposure: compressed air/oxygen apparatus. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Mesures générales : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Gloves. Protective clothing. Dust cloud production: compressed air/oxygen apparatus. See "Material-Handling" to select protective clothing.
- Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Mark the danger area. Prevent dust cloud formation, e.g. by wetting. No naked flames. Wash contaminated clothes. In case of reactivity hazard: consider evacuation. Éloigner le personnel superflu. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Mesures antipoussières : In case of dust production: keep upwind. Dust production: have neighbourhood close doors and windows.

Pour les secouristes

- Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".
- Procédures d'urgence : Aérer la zone. Éloigner le personnel superflu.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Simplot Grower Solutions Urea 46-0-0CAN

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Contain released product, collect/pump into suitable containers. Consult "Material-handling" to select material of containers. Plug the leak, cut off the supply. Knock down/dilute dust cloud with water spray.
Procédés de nettoyage	: Ramasser mécaniquement le produit. Stop dust cloud by covering with sand/earth. Scoop solid spill into closing containers. See "Material-handling" for suitable container materials. Clean contaminated surfaces with an excess of water. Wash clothing and equipment after handling. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Réduire à un minimum la production de poussières. Stocker à l'écart des autres matières.
Autres informations	: Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Voir Rubrique 8, Contrôle de l'exposition/protection individuelle, Pour plus d'informations, se reporter à la section 13

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Comply with the legal requirements. Remove contaminated clothing immediately. Clean contaminated clothing. Thoroughly clean/dry the installation before use. Avoid raising dust. Use earthed equipment. Keep away from naked flames/heat. Observe normal hygiene standards. Keep container tightly closed. Carry operations in the open/under local exhaust/ventilation or with respiratory protection. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.
Dangers supplémentaires lors du traitement	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Mesures techniques	: Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.
Conditions de stockage	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.
Lieu de stockage	: Store in a dry area. Keep out of direct sunlight. Keep container in a well-ventilated place. Meet the legal requirements.
Produits incompatibles	: Bases fortes. Acides forts.
Matières incompatibles	: Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.
Informations sur le stockage en commun	: KEEP SUBSTANCE AWAY FROM: oxidizing agents. (strong) acids. halogens. water/moisture.
Chaleur et sources d'ignition	: KEEP SUBSTANCE AWAY FROM: heat sources.
Prescriptions particulières concernant l'emballage	: SPECIAL REQUIREMENTS: hermetical. watertight. dry. clean. correctly labelled. meet the legal requirements. Secure fragile packagings in solid containers.
Matériaux d'emballage	: SUITABLE MATERIAL: stainless steel. synthetic material. glass. cardboard. wood. MATERIAL TO AVOID: carbon steel. copper. bronze. Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
---------------------------------	--

Simplot Grower Solutions Urea 46-0-0CAN

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile.

Vêtements de protection - sélection du matériau:
Excellente résistance: No data available. Bonne resistance: Caoutchouc butyle. Caoutchouc chloroprène. Chlorure de polyvinyl (PVC). Moins bonne résistance: No data available. Faible résistance: Néoprène. Caoutchouc nitrile. Viton
Protection des mains:
Gants. Porter des gants de protection.
Protection oculaire:
Écran facial. Si dégagement de poussières: lunettes de protection. Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité. Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps:
Vêtements de protection. In case of dust production: head/neck protection. In case of dust production: dustproof clothing
Protection des voies respiratoires:
Dust production: dust mask with filter type P1. Porter un masque approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Solide
Apparence	: Crystalline solid. Crystalline powder. Little spheres. Grains.
Couleur	: White
Odeur	: Odourless In moist air: Ammonia odour
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 7,2 (10 %)
pH solution	: 10 %
Point de fusion	: 133 °C
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Not applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable.
Pression de la vapeur	: < 0,01 hPa
Pression de vapeur à 50°C	: < 0,01 hPa
Densité relative de la vapeur à 20°C	: 2,1
Densité relative	: 1,33
Masse volumique	: 1335 kg/m³
Masse moléculaire	: 60,07 g/mol
Solubilité	: Soluble in water. Soluble in ethanol. Soluble in acetic acid. Soluble in pyrimidine. Soluble in hydrogenchloride. Eau: 100 g/100ml Éthanol: 10 g/100ml

Simplot Grower Solutions Urea 46-0-0CAN

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: < -1,73 (Experimental value; EU Method A.8: Partition Coefficient)
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: > 133 °C
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: 0,002 Pa·s (20 °C)
Limites d'explosivité	: Non applicable
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

urea (57-13-6)

Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible
----------------------------------	--------------------------

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Concentration de saturation	: < 0,01 g/m ³
Teneur en COV	: 0 %
Autres propriétés	: Hygroscopique.

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Decomposes slowly on exposure to water (moisture) and in moist air: release of corrosive gases/vapours (ammonia). On heating: release of toxic/corrosive/combustible gases/vapours (ammonia). On burning: release of toxic and corrosive gases/vapours (nitrous vapours, carbon monoxide - carbon dioxide). Violent to explosive reaction with (some) halogens compounds: release of heat. Reacts with many compounds e.g.: with (strong) oxidizers: (increased) risk of fire/explosion.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matériaux incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé

Simplot Grower Solutions Urea 46-0-0CAN

DL50 orale rat	8471 mg/kg (Rat; OECD 401: Acute Oral Toxicity; Literature study; 14300 mg/kg bodyweight; Rat; Experimental value)
DL50 cutanée rat	> 3200 mg/kg (Rat; Literature study)
DL50 cutanée lapin	> 21000 mg/kg (Rabbit; Literature study)

Simplot Grower Solutions Urea 46-0-0CAN

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Simplot Grower Solutions Urea 46-0-0CAN	
ATE US (voie orale)	8471 mg/kg de poids corporel
urea (57-13-6) (57-13-6)	
DL50 orale rat	8471 mg/kg (Rat; OECD 401: Acute Oral Toxicity; Literature study; 14300 mg/kg bodyweight; Rat; Experimental value)
DL50 cutanée rat	> 3200 mg/kg (Rat; Literature study)
DL50 cutanée lapin	> 21000 mg/kg (Rabbit; Literature study)
ATE US (voie orale)	8471 mg/kg de poids corporel
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 7,2 (10 %)
urea (57-13-6) (57-13-6)	
pH	7,2 (10 %)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une irritation des yeux. pH: 7,2 (10 %)
urea (57-13-6) (57-13-6)	
pH	7,2 (10 %)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Simplot Grower Solutions Urea 46-0-0CAN	
Viscosité, cinématique	Non applicable
urea (57-13-6) (57-13-6)	
Viscosité, cinématique	Not applicable (solid)
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/effets après inhalation	: AFTER INHALATION OF DUST: Dry/sore throat. Coughing.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières peuvent occasionner une irritation dans les plis de la peau ou par contact en portant un vêtement serré.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Redness of the eye tissue. Provoque une irritation des yeux. Irritation légère des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Nausea. Vomiting. Cramps/uncontrolled muscular contractions.
Symptômes chroniques	: No effects known.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Écotoxicité

Écologie - général : Not classified as dangerous for the environment according to the criteria of Regulation (EC) No 1272/2008.

Simplot Grower Solutions Urea 46-0-0CAN

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Écologie - air	: Not classified as dangerous for the ozone layer (Regulation (EC) No 1005/2009). Not included in the list of fluorinated greenhouse gases (Regulation (EC) No 842/2006). TA-Luft Klasse 5.2.5/I.
Écologie - eau	: Groundwater pollutant. Not harmful to fishes (LC50(96h) >1000 mg/l). Not harmful to invertebrates (Daphnia) (EC50 (48h) > 1000 mg/l). Not harmful to algae.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Non classé

Simplot Grower Solutions Urea 46-0-0CAN	
CL50 - Poissons [1]	> 6810 mg/l (96 h; Leuciscus idus; Nominal concentration)
CE50 - Crustacés [1]	> 10000 mg/l (48 h; Daphnia magna; Nominal concentration)
CL50 - Poissons [2]	17500 mg/l (96 h; Poecilia reticulata)
CE50 - Crustacés [2]	> 10000 mg/l (24 h; Daphnia magna)
TLM - Poissons [1]	17500 ppm (96 h; Poecilia reticulata)
Seuil toxique - Autres organismes aquatiques [1]	120000 mg/l (16 h; Bacteria; Toxicity test)
Seuil toxique - Autres organismes aquatiques [2]	> 10000 mg/l (Pseudomonas putida)
Seuil toxique - Algues [1]	> 10000 mg/l (168 h; Scenedesmus quadricauda; Growth rate)
Seuil toxique - Algues [2]	47 mg/l (192 h; Microcystis aeruginosa; Growth rate)

urea (57-13-6) (57-13-6)	
CL50 - Poissons [1]	> 6810 mg/l (96 h; Leuciscus idus; Nominal concentration)
CE50 - Crustacés [1]	> 10000 mg/l (48 h; Daphnia magna; Nominal concentration)
CL50 - Poissons [2]	17500 mg/l (96 h; Poecilia reticulata)
CE50 - Crustacés [2]	> 10000 mg/l (24 h; Daphnia magna)
CE50 72h - Algues [1]	24541,9 mg/l Test organisms (species): Raphidocelis subcapitata (previous names: Pseudokirchneriella subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 96h - Algues [1]	42184 mg/l Source: Ecological Structure Activity Relationships
TLM - Poissons [1]	17500 ppm (96 h; Poecilia reticulata)
Seuil toxique - Autres organismes aquatiques [1]	120000 mg/l (16 h; Bacteria; Toxicity test)
Seuil toxique - Autres organismes aquatiques [2]	> 10000 mg/l (Pseudomonas putida)
Seuil toxique - Algues [1]	> 10000 mg/l (168 h; Scenedesmus quadricauda; Growth rate)
Seuil toxique - Algues [2]	47 mg/l (192 h; Microcystis aeruginosa; Growth rate)

12.2. Persistance et dégradabilité

Simplot Grower Solutions Urea 46-0-0CAN	
Persistance et dégradabilité	Inherently biodegradable. Hydrolysis in water. Non établi.
DThO	0,27 g O ₂ /g substance
urea (57-13-6) (57-13-6)	
Persistance et dégradabilité	Inherently biodegradable, Hydrolysis in water, Non établi.
DThO	0,27 g O ₂ /g substance

Simplot Grower Solutions Urea 46-0-0CAN

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Simplot Grower Solutions Urea 46-0-0CAN	
FBC - Poissons [1]	1 (72 h; Brachydanio rerio; Fresh water)
FBC - Autres organismes aquatiques [1]	11700 (Chlorella sp.)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	< -1,73 (Experimental value; EU Method A.8: Partition Coefficient)
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: not applicable. Non établi.

urea (57-13-6) (57-13-6)

FBC - Poissons [1]	1 (72 h; Brachydanio rerio; Fresh water)
FBC - Autres organismes aquatiques [1]	11700 (Chlorella sp.)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	< -1,73 (Experimental value; EU Method A.8: Partition Coefficient)
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: not applicable. Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

urea (57-13-6) (57-13-6)	
Tension de surface	No data available in the literature
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	-1,43 – -1,19 (log Koc, Calculated value)
Écologie - sol	Highly mobile in soil.

12.5. Autres effets nocifs

Ozone	: Non classé
Fluorinated greenhouse gases	: Non
Autres informations	: Éviter les rejets non intentionnels dans l'environnement.

SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Remove to an authorized dump (Class II). Do not discharge into drains or the environment. Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires	: LWCA (the Netherlands): KGA category 03. Can be considered as non hazardous waste according to Directive 2008/98/EC. Ne pas réutiliser des récipients vides.
Informations sur les déchets écologiques	: Éviter les rejets non intentionnels dans l'environnement.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (DOT)	: Non applicable
UN-No. (TDG)	: Non applicable
N° ONU (IMDG)	: Non applicable
N° ONU (IATA)	: Non applicable

Simplot Grower Solutions Urea 46-0-0CAN

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport (TMD) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IATA) : Non applicable

14.3. Classe(s) relative(s) au transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable
Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

14.5. Dangers environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Transport en vrac

Non applicable

14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

DOT

Aucune donnée disponible

TMD

Aucune donnée disponible

IMDG

Non applicable

IATA

Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

15.1. Federal regulations

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA)

Simplot Grower Solutions Urea 46-0-0CAN

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

15.2. Règlements internationaux

CANADA

urea (57-13-6) (57-13-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

urea (57-13-6) (57-13-6)

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

15.3. State regulations

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

SECTION 16 Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date de révision : 2025-03-18

Date d'émission : 2022-03-02

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Full text of hazard classes and H-statements

H320	Provoque une irritation des yeux
------	----------------------------------

Danger pour la santé NFPA

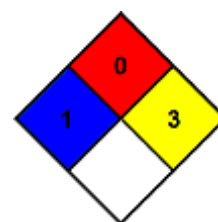
: 1 - Matériaux qui, dans des conditions d'urgence, peuvent causer une irritation importante.

Danger d'incendie NFPA

: 0 - Matériaux qui ne brûleront pas dans des conditions extrêmes typiques, y compris des matériaux intrinsèquement incombustibles tels que le béton, la pierre et le sable.

Réactivité NFPA

: 3 - Matériaux qui d'eux-mêmes sont capables de détonation ou de décomposition explosive ou de réaction explosive mais qui nécessitent une forte source d'amorçage ou qui doivent être chauffés sous confinement avant l'initiation.



Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.